

# REGLEMENT



De part son inscription, tout participant s'engage à se conformer au présent règlement



Les pièces à fournir lors de l'inscription sont obligatoires



Le formulaire avec doit être remplis entièrement et remis avant le premier cours



Chaque détenteurs est responsable de son ou ses chiens



Comportement Complice, représenté par l'éducateur sur le terrain, se réserve le droit d'interdire l'accès au terrain ou aux cours collectifs à tout chien pouvant représenter un danger pour ses congénères ou pour autrui.



Il est impératif que le chien / chiot est un harnais et une longe pour les sorties à l'extérieures de l'école ainsi qu'à l'arrivée sur le terrain



Le terrain est strictement réservé aux chiots, le rendez-vous des promenades éducatives se fait à l'extérieur de celui-ci



Comportement Complice, se réserve le droit de modifier les horaires, d'annuler ou de déplacer des cours sans que cela ne donne lieu à réclamations ou dédommagements



Aucune personne n'est autorisée à pénétrer sur le terrain et à utiliser le matériel en dehors des horaires des cours.



COMPORTEMENT  
Complice